

# Le HCR dévoile des propositions ambitieuses pour une action européenne en mer Méditerranée



Communiqués de presse, 12 mars 2015

Genève, le 12 mars 2015 (HCR) – Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a envoyé une série de propositions concrètes à l'Union européenne pour gérer les problèmes posés par les milliers de réfugiés et de migrants qui risquent leur vie en tentant de rejoindre l'Europe chaque année.

Ces propositions, faites par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés António Guterres dans une lettre à l'Union européenne, font partie de l'Initiative du HCR pour la mer Méditerranée centrale (CMSI) qui vise à encourager un large débat entre la Commission européenne, les Etats européens et d'autres parties prenantes concernées pour répondre aux problèmes de la migration mixte en mer Méditerranée et pour sauver des vies.

« Nous proposons à l'Union européenne et aux pays d'Europe un certain nombre de solutions audacieuses et novatrices afin de relever les défis de la migration mixte en mer Méditerranée et de réduire les pertes en vies humaines en mer », a déclaré Vincent Cochetel, directeur du HCR pour l'Europe.

Cette année, environ 470 personnes ont déjà trouvé la mort ou sont portées disparues en mer Méditerranée, contre 15 à la même période l'année dernière.

« Prolonger encore le statu quo n'est pas une option », a averti Vincent Cochetel, « l'inaction pour répondre à ces problèmes est synonyme d'encre davantage de pertes en vies humaines. »

Les nouvelles propositions du HCR comprennent l'établissement d'une opération européenne robuste pour la recherche et le sauvetage en mer Méditerranée, une opération similaire à l'opération italienne Mare Nostrum qui a pris fin l'année dernière. Il y a également la mise en place d'un système européen visant à verser des compensations aux compagnies maritimes pour les pertes subies pendant le sauvetage de personnes en détresse en mer.

Le HCR exhorte également l'Union européenne à explorer des solutions pour répondre aux problèmes une fois que les réfugiés arrivent en Europe, afin de leur assurer un soutien suffisant et d'éviter à quelques pays de devoir en assumer seuls la responsabilité principale.

Actuellement, la plupart des personnes en quête de sécurité en Europe arrivent dans quelques Etats à la frontière extérieure de l'UE. Parallèlement, un petit nombre de pays, principalement l'Allemagne et la Suède, reçoivent la majorité des demandes d'asile. Pour remédier à ce déséquilibre, une solidarité intra-européenne est nécessaire. Des pays comme l'Italie et la Grèce devraient bénéficier d'un appui pour accueillir les demandeurs d'asile et examiner leurs demandes d'asile. De plus, le HCR propose un projet pilote pour le transfert des réfugiés syriens, secourus en mer en Grèce et en Italie, vers différents pays de l'Europe. Ce projet pilote est basé sur un système de répartition équitable.

Actuellement, l'Allemagne et la Suède à elles seules ont reçu environ 56 pour cent de toutes les demandes d'asile de la part de Syriens depuis le début du conflit. Ce projet pilote vise à mieux répartir les Syriens reconnus en tant que réfugiés parmi tous les pays de l'UE et à contribuer également à réduire le risque de traite et d'exploitation lié aux mouvements secondaires actuels au sein de l'UE.

Pour les demandeurs d'asile, la réglementation Dublin, qui définit la responsabilité de l'Etat pour l'examen des demandes d'asile, devrait être pleinement mise en œuvre, y compris en utilisant tous les outils disponibles, comme le regroupement familial, les enfants non accompagnés et le recours au pouvoir discrétionnaire dans certains cas de liens familiaux plus éloignés ou d'autres besoins. Ces outils ont été conçus par les Etats de l'UE et devraient être utilisés efficacement.

Le conflit en Syrie entre dans sa cinquième année avec près de quatre millions de réfugiés, principalement dans les pays voisins et il est impératif d'accroître les possibilités juridiques pour que les réfugiés syriens puissent trouver une protection en Europe. Le HCR appelle les pays européens à s'engager davantage pour accueillir des réfugiés dans le cadre de programmes de

réinstallation durables et à intensifier leurs efforts afin d'accroître les possibilités pour d'autres formes d'admission, afin que les personnes en quête de sécurité puissent la trouver en Europe sans devoir recourir à des passeurs et à des mouvements irréguliers dangereux.

Davantage de possibilités en termes de réinstallation et d'autres alternatives sont nécessaires, comme l'utilisation du parrainage privé, de visas humanitaires et de visas étudiants ou de travail. Le HCR est prêt à étudier les conditions pour étendre les programmes de réinstallation et d'autres formes d'admission dans des pays de l'UE.

« La rhétorique anti-étranger se répand à travers toute l'Europe. Il est donc important de nous souvenir que les réfugiés fuient la guerre et la violence comme en Syrie par exemple. Nous devons reconnaître les contributions positives qu'eux et leurs familles apportent à la société dans laquelle ils vivent et qu'ils honorent également les valeurs fondamentales européennes : protéger des vies humaines et les droits humains ainsi que promouvoir la tolérance et la diversité », a déclaré Vincent Cochetel. « La proposition du HCR comprend également des efforts visant à assurer que des programmes robustes pour le soutien à l'intégration nationale soient développés, et que les réfugiés reçoivent l'aide dont ils ont besoin pour contribuer à nos sociétés. »